

Lors des séances plénières des 3 & 4 octobre dernier, nous avons discuté de la première version du protocole 2007-2009. Pour les TSEEAC, l'USAC-CGT a mis l'accent sur les dossiers ci-après. Des lacunes (comme les mesures retraites, le corps fonctionnel, le service actif...) demeurent. L'amélioration des services de la navigation aérienne comme du contrôle et de la surveillance ne pourra se faire qu'avec une juste reconnaissance des services et personnels TSEEAC dans un protocole global équilibré.

Perspectives européennes et Fonction publique d'Etat

L'USAC-CGT défend l'idée de la construction d'une Europe du contrôle aérien sur la base de blocs d'espaces fonctionnels (FAB) coopératifs. Ce modèle permet de renforcer les coopérations entre prestataires dans de nombreux domaines, sans fusion des différentes entités. C'est l'option retenue dans l'étude de faisabilité du FAB avec la Suisse. C'était aussi la position de la DGAC, avant les discussions protocolaires. Elle parle maintenant d'arrangements institutionnels et de réflexions sur l'évolution des statuts des personnels. Parallèlement, l'administration a des réticences pour s'engager sur le maintien d'une DGAC unie dans la Fonction publique d'Etat.

L'étude avec la Suisse n'est pas à son terme, que la DGAC a déjà engagé, sans concertation préalable avec les syndicats, des pourparlers avec les pays du Benelux, Maastricht et

plus surprenant, l'Allemagne. L'idée d'entrer dans un accord de type FAB avec la DFS (prestataire allemand) en cours de privatisation pose un réel problème. Comment envisager des coopérations objectives entre la DFS (qui est clairement sur une ligne libérale vis-à-vis de la navigation aérienne) et la DSNA, dont le souci premier est, paraît-il, de défendre un modèle de service public ? Qui osera dire que la politique libérale de la DFS n'aura aucune conséquence sur la gestion de la DSNA si ces deux prestataires se retrouvent liés dans le même bloc d'espace ?

Pour l'USAC-CGT, l'unité de la DGAC dans la Fonction publique d'Etat n'est pas incompatible avec l'intégration des règlements européens. Nous veillerons à ce que la version finale du protocole le ré-affirme.

Oui à des coopérations renforcées entre prestataires de services.

Non à l'abandon d'une DGAC unie dans la Fonction publique d'Etat.

Réorganisations

L'administration annonce que la réorganisation des BRIA, des BDP, de la fonction CIV de certains BTIV et des centrales énergies sera mise en œuvre. Cette façon de voir les choses (baisse du service rendu aux usagers) n'est clairement pas une avancée.

Pour les BTIV, la proposition est de donner la possibilité de passer la sélection Icna dans les mêmes conditions que les contrôleurs d'aérodrome et de maintenir l'ISH pendant trois ans, mesure

assortie... d'aides au déménagement ! Encore une grande avancée que les agents qui ont beaucoup donné pour la mise en place de ce service sauront apprécier.

Pour les BRIA, la proposition serait d'en fermer la plupart la nuit et de calculer l'effectif restant nécessaire en fonction en octroyant des aides pour celles et ceux qui veulent partir : "monsieur est trop bon !"

Approches centrales et espaces inférieurs

L'administration propose qu'une étude nationale soit menée reprenant en compte "le principe général des approches centralisées" ainsi que

l'"optimisation" du service d'information de vol. L'USAC-CGT veillera à ce que la politique de la DSNA en matière de centralisation des services

d'approche ne soit pas uniquement motivée par des aspects économiques et de gestion, mais bien

justifiée par des aspects de sécurité et d'amélioration du service rendu.

Mise en œuvre des Esarr 5

En reconnaissance du travail fourni pour la mise en œuvre des exigences ESARR5 par certains TE travaillant sur la maintenance des équipements énergie et climatisation dans les centres opérationnels, l'administration propose une prime de... 70€ !

Certains réclament à cor et à cri une licence pour les personnels Atsep (Air traffic services electronician personnels), soit en France des Iessa, IEEAC, TSEEAC et OE. A ce stade, cette licence serait une

coquille vide : son pourtour et les contraintes qui seraient liées ne sont pas appréhendés. L'USAC-CGT ne veut pas de ce saut dans l'inconnu. Cette précipitation risque, à terme, d'être lourde de conséquences pour tous les personnels Atsep. Nous avons donc demandé une "habilitation" gérée et délivrée par la DSNA.

La véritable protection de nos métiers et de nos statuts c'est l'unité de la DGAC dans la Fonction publique d'Etat.

Evolutions des statuts et des métiers

L'administration propose un de créer un groupe de travail sur évolutions des statuts et des métiers, notamment ceux des IEEAC, des Iessa et du "segment supérieur des TSEEAC" (comprendre RTAC2). Aujourd'hui ces trois corps sont de natures très différentes. S'ils ont vocation à représenter la plupart des métiers "études" ou

"expertises", ils ont également vocation, avec les Icna, à occuper les postes d'encadrement intermédiaire. C'est pour cela que l'USAC-CGT milite depuis plusieurs années pour la création d'un corps commun d'étude et d'encadrement couvrant tous les secteurs de la DGAC, y compris le contrôle aérien et offrant les mêmes débouchés pour tous.

DTI

Pour la DGAC le Groupement économique (GIE) est toujours la meilleure solution. Pourtant, la proposition de GIE, débattue depuis quatre ans, a été refusée par l'ensemble des personnels de la DTI et bien au-delà de ce service (pétition de

d'intérêts 4000 signatures contre). Nous demandons donc de la retirer.

L'USAC-CGT a proposé plusieurs mesures pour rendre la DTI attractive.

Nos revendications comprennent des mesures qui permettraient d'alléger les contraintes qui pèsent sur la DTI et rendraient enfin ce service plus attractif.

Enac

Le secrétaire général a dans l'idée de faire de l'Enac une université... privée. Le protocole parle donc de lancer "une réflexion [...] sur des évolutions éventuelles futures pour mieux les adapter aux nouvelles contraintes des établissements d'enseignement supérieur." Les principales propositions sont de développer le

pôle recherche et d'ouvrir l'école à l'international. Aucune mention n'est faite des personnels et notamment sur la revendication de l'USAC-CGT de création d'une fonction de "TSEEAC instructeur à l'Enac" au reconnue au même taux que les instructeurs Icna et IESSA et sans conditions particulières.

L'USAC-CGT demande le taux 11 de l'EVS pour les instructeurs TSEEAC.

Vigie trafic de Roissy

D'un côté l'administration reconnaît les efforts des personnels de Roissy en leur accordant une prime supplémentaire (25% de l'ISH, soit 80€/mois pour un TSEEAC "habilité"). Mais pour ce faire, il faudrait faire un effort supplémentaire : rester 10 ans en poste sous

peine de devoir rembourser ! Nous sommes opposés à cette démarche punitive. L'USAC-CGT a proposé une mesure alternative, incitative plutôt que coercitive et consistant en une prime (égale pour tous les personnels) au temps passé sur la plate-forme.

L'USAC-CGT propose une mesure de reconnaissance.

La version B du 13 octobre devra répondre à nos attentes.

Dès le 16 octobre, organisez des AG pour en débattre.

Prochaines plénières les vendredi 20 et lundi 23 octobre.